

Bonjour,

J'ai pris connaissance du dossier d'enquête publique « Suppression d'une servitude transversale / secteur du Beg Rohu / Ecole Nationale de Voile et des sports Nautiques (ENVSN) ».

Mes observations sont les suivantes:

1/ **La servitude transversale** n'est plus appliquée depuis quelques années. L'ENVSN l'a condamnée en raison, estime-t-elle, des risques que les activités sur le site présentent vis-à-vis de la circulation de personnes « extérieures ». Je comprends cette disposition actuelle.

Mais, me projetant sur l'avenir et les évolutions imaginables, tant sur le plan du changement climatique et ses conséquences (dont l'érosion côtière et la montée du niveau de la mer) qu'au niveau des règles d'urbanisme avec d'éventuels changements d'affectation des terrains occupés actuellement par l'ENVSN, **je propose le maintien de cette servitude transversale.**

2/ Concernant **la servitude longitudinale**, ma famille n'emprunte pas le sentier créé le long de l'ENVSN. Toutefois, il apparaît que son entretien et sa praticabilité ne sont pas satisfaisants.

Vous souhaitant bonne réception de ce courriel, salutations distinguées